



MONT-SAINT-GUIBERT

Halloween 2021 – RÈGLEMENT

Cette année encore, pour Halloween, les enfants guibertins de 4 à 13 ans vont avoir la chance de pouvoir participer à un grand concours de dessin organisé par le service jeunesse.

Les conditions de participation sont les suivantes :

- Habiter l'entité
- Avoir l'âge requis
- Respecter la thématique du concours « Dessine ton monstre d'Halloween »

Le format du support utilisé, papier A4 ou A3 (maximum). La technique utilisée est libre de choix. A l'arrière du dessin doivent se retrouver en lettres majuscules le nom et prénom de l'enfant participant ainsi que son âge + adresse et numéro de téléphone du tuteur légal.

Chaque enfant peut y participer une seule fois. Les dessins pourront être affichés au sein de l'Administration communale et diffusés sur différents supports de communication (Site internet, Facebook communal,) Chaque enfant voulant participer au concours doit venir apporter son dessin à la commune dans les heures d'ouverture de bureau jusqu'au 03 novembre. Une fois sa participation validée, il recevra un paquet de bonbons offert par le service jeunesse et son dessin sera en compétition pour gagner un lot mystère plus important.

Le jury sera composé du personnel communal.

5 gagnants remporteront un lot mystère dont 4 par tranche d'âge et un dessin gagnant tous âges confondus sera le coup de cœur du jury.

Les catégories par âges sont :

- 4-5 ans
- 6-7 ans
- 8-9 ans
- 10-13 ans

La communication des gagnants se fera par le site internet et la page FB de la commune de Mont-Saint-Guibert.